

de travailler en partenariat avec eux à cette fin, par le développement et la diffusion de technologies, ainsi que par l'appui à l'éducation et le renforcement des capacités en matière d'environnement.

18. Nous soulignons l'importance de la mise en place d'un mécanisme approprié pour surveiller et assurer le respect de l'accord par les Parties. Nous sommes également convenus de travailler ensemble à intensifier les efforts internationaux visant le développement des systèmes mondiaux pour la surveillance des changements climatiques et d'autres tendances environnementales.

Forêts

19. La destruction et la dégradation des forêts se poursuivent à un rythme alarmant dans de nombreuses régions du monde. Pour inverser cette tendance, nous demandons à tous les pays de prendre un engagement politique à long terme en vue d'instaurer des pratiques pour la gestion durable des forêts, et de se joindre à nous afin de commencer à mettre en oeuvre immédiatement les mesures proposées par le Groupe intergouvernemental d'experts sur les forêts de la Commission du développement durable de l'ONU. À Denver, nous avons discuté de ces questions et sommes convenus de soutenir un Programme d'action pratique comportant l'application de programmes nationaux et le renforcement des capacités en vue de la gestion durable des forêts; de créer des réseaux de zones protégées; d'évaluer l'état des forêts de chaque nation sur la base de critères et d'indicateurs convenus; de promouvoir la gestion des forêts par le secteur privé; et d'éliminer l'exploitation forestière illégale. Nous demandons à nos fonctionnaires de se réunir au début de l'an prochain pour mesurer les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Programme d'action, et demandons qu'un rapport nous soit présenté lors de notre prochaine rencontre.
20. À la Session extraordinaire des Nations Unies, nous chercherons, avec le concours actif des groupes environnementalistes, à dégager un consensus en vue d'un accord international comportant des normes universelles élevées pour atteindre ces objectifs. Nous sommes satisfaits des progrès réalisés dans la mise en oeuvre du programme pilote brésilien qui avait été lancé à Houston, dans lequel nous voyons un exemple de coopération internationale pratique.

Ressources en eau

21. De nombreuses personnes dans le monde n'ont pas accès à une eau saine. L'accroissement des déchets humains, industriels et agricoles peut affecter la qualité de l'eau, avec des conséquences néfastes pour les écosystèmes ainsi que pour la santé et la sécurité des êtres humains, en particulier les enfants. La Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies devrait encourager la Commission du développement durable (CDD) à se doter d'un plan d'action concret pour s'attaquer aux questions liées aux ressources en eau, notamment par la promotion d'une utilisation rationnelle de ces ressources, l'amélioration de